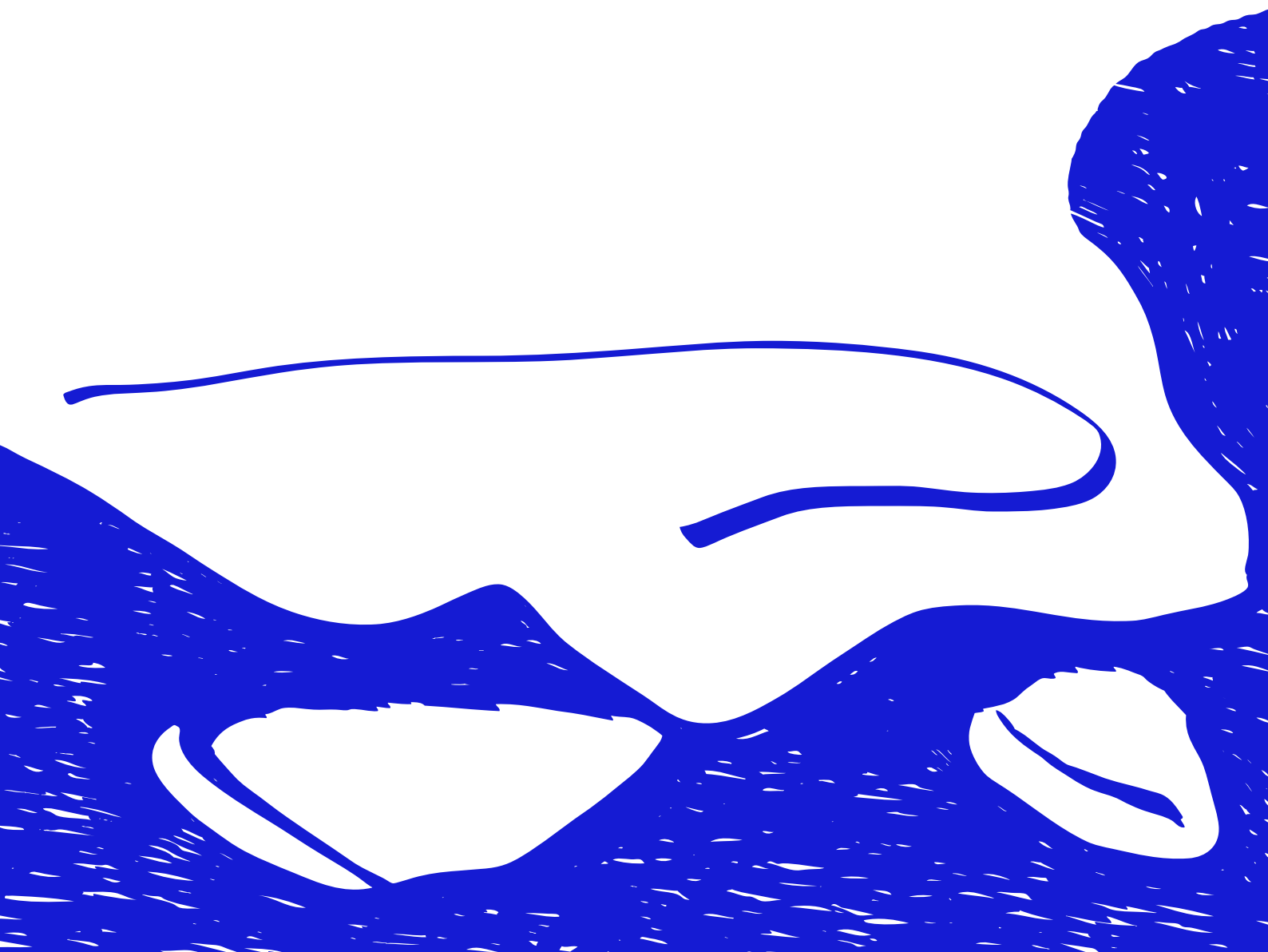


# PRIX DE GENÈVE

POUR L'EXPÉRIMENTATION | DONATION  
ARCHITECTURALE DANIEL GRATALOU



# UN NOUVEAU PRIX D'ARCHITECTURE

Grâce à une donation de l'architecte Daniel Grataloup, le Prix de Genève récompense l'expérimentation architecturale sous toutes ses formes.

Ce concours international s'adresse aux architectes, paysagistes, urbanistes et ingénieurs. Le projet lauréat se verra récompensé de 30'000 CHF et tous les projets nominés seront exposés à Genève.

Les travaux soumis peuvent être des projets de pure recherche, de concours, en cours de réalisation ou déjà achevés. Ils doivent avoir été conçus au maximum cinq ans avant la date de soumission. Pour de plus amples informations, rendez-vous sur [www.prixdegeneve.archi](http://www.prixdegeneve.archi)

Les dossiers de candidature doivent être soumis d'ici au **1<sup>er</sup> juin 2019**.

# L'EXPÉRIMENTATION COMME FONDATION

## À TRAVERS L'HISTOIRE

Les découvertes matérielles, l'évolution des normes sociales et les nouvelles conceptions de l'espace ont transformé l'architecture. Sans expérimentation, il n'y aurait pas eu d'évolution des conceptions, de la construction, de l'urbanisme et du paysage.

La recherche et l'innovation s'inscrivent dans une volonté continue de dépasser les limites, au-delà des styles existants, des contraintes physiques et des usages originels.

L'ingéniosité, le courage et l'expression sont aux sources des grands courants architecturaux, qu'ils soient sumériens, néoclassiques, contemporains, déconstructivistes ou organiques.

L'expérimentation revisite sans relâche les besoins humains pour mieux se les approprier. Elle s'inspire des défis territoriaux et environnementaux de demain et pousse les architectes et ingénieurs à repenser chaque jour le futur.

## RÉCOMPENSER L'AUDACE

En Suisse, beaucoup d'architectes venus d'horizons variés et souvent très jeunes, ont su dépasser les carcans disciplinaires et normatifs pour créer des architectures alternatives. Le territoire helvétique regorge aussi d'architectes prestigieux dont le travail est reconnu dans le monde entier.

Pour autant, il n'existait jusqu'alors pas de prix spécifique pour découvrir, diffuser et promouvoir la jeune création architecturale. Pour y remédier, le Prix de Genève propose de devenir une référence pour les jeunes architectes et créateurs qui, par leurs réalisations et expérimentations, participent à l'évolution du paysage architectural.

La session 2019 du Prix de Genève a pour objectif d'encourager les démarches architecturales innovantes et de récompenser des projets audacieux.

Sur un programme libre, tous types de projets sont éligibles: bâtis, en construction, théoriques ou d'étude. Les candidat-e-s peuvent être des étudiant-e-s ou des professionnel-le-s des domaines liés à l'architecture, le paysage, l'urbanisme et la construction.

Après soumission des candidatures d'ici au 1<sup>er</sup> juin 2019, le jury d'experts, présidé par l'architecte Daniel Grataloup, délibérera durant l'automne. En hiver, il récompensera de 30'000 CHF le projet lauréat et offrira la possibilité aux cinq autres nominés d'exposer leurs travaux à Genève.

# PARTICIPATION

Ouvert à tous, le Prix de Genève est une récompense internationale de 30'000 CHF destinée à tous les projets issus de l'architecture, de la construction, de l'urbanisme, du paysage et de l'ingénierie.

Le concours s'adresse aux étudiant-e-s et professionnel-le-s, et sont admissibles les travaux de pure recherche, de concours, d'étude, en cours de réalisation ou déjà achevés.

Sur un programme libre, les candidatures peuvent porter sur les espaces urbains, la matérialité, les techniques de construction, la scénographie, la recherche architecturale, les études paysagères ainsi que l'architecture d'intérieur.

Les candidatures peuvent être individuelles ou collectives. Les projets soumis doivent dater de moins de 5 ans avant la date de soumission.

Les résultats du concours seront annoncés en automne 2019. Les projets primés seront exposés à Genève en décembre 2019.

**Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2019.**

**Les dossiers doivent être composés :  
du formulaire d'inscription, rempli et signé, qui inclut :**

- 1– des informations sur le-s candidat-e-s
- 2– un descriptif du projet
- 3– un descriptif technique
- 4– une certification des droits d'auteur

**Les annexes suivantes doivent compléter le dossier :**

- des visuels descriptifs  
(*photos, rendus virtuels, illustrations, etc.*)
- des éléments et visuels techniques  
(*croquis, plans, élévations, etc.*)
- des droits d'auteur et signature(s)

# LES MEMBRES DU JURY

## CARLOTTA DARÒ ARCHITECTE

Historienne de l'art, Carlotta Darò est maître-assistante à l'Ecole nationale supérieure d'architecture Paris Malaquais et membre du Laboratoire Infrastructure Architecture Territoire. Ses recherches explorent l'impact des technologies du son, des infrastructures de la télécommunication et des médias dans la théorie architecturale et urbaine du XX<sup>e</sup> siècle. Elle est aussi l'auteur de plusieurs ouvrages sur la thématique du son dans l'architecture.

## FRANCESCO DELLA CASA ARCHITECTE CANTONAL

Architecte et critique d'architecture, Francesco Della Casa occupe depuis 2011 le poste d'architecte cantonal de la République et Canton de Genève. Auparavant rédacteur en chef de la revue TRACÉS et membre du comité de rédaction de la revue l'Architecture d'Aujourd'hui, il écrit toujours auprès de plusieurs revues d'architecture européennes (Werk, Archi, l'Architecture d'Aujourd'hui, Bauwelt et A+).

## CHRISTIAN DUPRAZ ARCHITECTE

Diplômé de l'Ecole d'Architecture de l'Université de Genève, Christian Dupraz est lauréat du Prix Ardit en Architecture & Urbanisme et du Swiss Design Awards. Architecte indépendant, il est très engagé dans les milieux académiques suisses et français. Actif dans de nombreuses associations liées à l'architecture et l'art, il est co-fondateur de la Maison de l'Architecture de Genève.

## LEÏLA EL-WAKIL ARCHITECTE ET HISTORIENNE DE L'ART

Architecte et historienne de l'art, Leïla el-Wakil a obtenu son doctorat à l'Université de Genève où elle a longtemps enseigné. Au cours de sa carrière académique, elle a développé une approche en histoire de l'architecture globale. En parallèle, elle dirige des recherches sur l'architecture et les arts appliqués des époques modernes et contemporaine, en Suisse, en Europe et dans le Proche-Orient. Elle est aussi une spécialiste de la conservation du patrimoine.

## DANIEL GRATALOUP PRÉSIDENT

Architecte, sculpteur, graveur, docteur de l'Université de Paris et Officier dans l'Ordre des Arts et des Lettres, Daniel Grataloup est l'initiateur du Prix de Genève. Il est reconnu pour sa contribution à l'architecture organique et ses oeuvres basées sur la gestuelle et les circulations humaines. Architecte de renommée internationale, une partie de ses travaux ont été acquis par le MoMA à New-York et son fonds d'atelier par l'Etat de Genève.

## JEAN-PIERRE GREFF DIRECTEUR DE LA HAUTE ÉCOLE D'ART ET DE DESIGN

Jean-Pierre Greff est un historien de l'art et du design, professeur et curateur. Il est l'auteur de nombreuses préfaces et essais sur la photographie, l'art et la littérature (ouvrages illustrés, livres d'artistes), l'art et la communication, la couleur, l'art en France sous l'Occupation et l'Après-Guerre. Après avoir dirigé de 1993 à 2004 la Haute école des arts décoratifs de Strasbourg, Jean-Pierre Greff prend la direction de la HEAD en 2007.

# LES MEMBRES DU JURY (SUITE)

## JULIEN GRISEL ARCHITECTE

Architecte diplômé de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL), il est titulaire d'un DEA de l'Université de Lausanne. Co-fondateur du bureau Bunq Architecte SA, il a obtenu son doctorat de l'EPFL pour sa thèse sur "Le processus de projet dans la reconstruction urbaine suite à une catastrophe" sous la direction du professeur Pierre Frey. Depuis 2016, il est professeur à la Haute École d'ingénierie et d'architecture de Fribourg (HEIA-FR).

## GABRIELE GUSCETTI INGÉNIEUR

Diplômé de l'EPFL, Gabriele Guscetti est membre de la direction d'INGENI SA à Genève. Spécialisé en ingénierie structurale, il a conçu et participé à des réalisations telles que le Swiss Tech Convention Centre à Lausanne, les nouvelles unités de production de Rolex ou encore la passerelle mobile de l'esplanade du Jet d'eau à Genève. Il est également intervenant à l'Accademia d'Architectura di Mendrisio, l'EPFL et la HES-SO de Fribourg.

## SABINE NEMEC-PIGUET OFFICE DU PATRIMOINE ET DES SITES

Architecte diplômée de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne, Sabine Nemic-Piguet est directrice de l'Office du patrimoine et des sites du canton de Genève et conservatrice cantonale des monuments. Membre de la Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage de 1999 à 2010, elle est, depuis 2012, membre de la Commission Fédérale des monuments historiques.

## ANDREAS RUBY DIRECTEUR DU SWISS ARCHITECTURE MUSEUM DE BÂLE

Andreas Ruby étudie l'histoire de l'art à l'Université de Cologne. Journaliste d'architecture, commissaire d'exposition, il a été rédacteur et correspondant régulier pour les revues Daidalos et Werk, Bauen + Wohnen. Il a enseigné la théorie de l'architecture à Cornell University (New York), à l'Université Technique de Graz (Autriche) et à l'ENSAPM (Paris). Depuis 2016, Andreas Ruby est directeur du Musée suisse d'architecture de Bâle (SAM).

# L'ARCHITECTURE VISIONNAIRE DE DANIEL GRATALOUP

Architecte, sculpteur, urbaniste et concepteur, Daniel Grataloup incarne l'expérimentation architecturale sous toutes ses formes.

Né à Lyon en 1937, il étudie les beaux-arts et les arts décoratifs en France avant de devenir architecte et de s'installer à Genève en 1968. Au cours des années suivantes, il réalise le Temple Saint-Jean à La Chaux-de-Fond et plusieurs résidences en France et en Suisse. Ses travaux et méthodes révolutionnaires bousculent l'architecture de l'époque.

Sa nouvelle expression architecturale s'ancre autour de formes courbées et d'une matérialité novatrice. Les œuvres de Daniel Grataloup se basent sur des techniques inédites pour épouser au mieux les circulations, mouvements et besoins de ses habitants. Sculptures habitables dont chaque forme révèle une fonction, elles défient les limites de l'espace et de l'esprit.

Au travers de sa carrière, l'architecte franco-suisse ne cesse d'innover sur tous les supports: sculptures, maquettes, matériaux de construction, espaces intérieurs, plans et dessins.

Auteur, professeur, Daniel Grataloup est aussi Officier dans l'Ordre des Arts et des Lettres. Ses réalisations se retrouvent dans le monde entier: de l'Algérie à l'Arabie Saoudite, en passant par sa France natale.

En 2012, le Musée d'Art Moderne de New York (MoMA) acquiert un grand nombre de dessins, plans et maquettes. En 2016, la totalité des œuvres de Daniel Grataloup entre dans le patrimoine de l'État de Genève.

En 2017, il crée, en partenariat avec l'État de Genève, le Prix de Genève pour l'expérimentation architecturale. Le but est de soutenir les réalisations et concepts novateurs dans les domaines de l'architecture, de la construction, de l'urbanisme et du paysage.

# PRIX DE GENÈVE

POUR L'EXPÉRIMENTATION | DONATION  
ARCHITECTURALE DANIEL GRATALOUF

[www.prixdegeneve.archi](http://www.prixdegeneve.archi)  
[prixdegeneve@etat.ge.ch](mailto:prixdegeneve@etat.ge.ch)



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENÈVE

ORGANISATION

**Office du patrimoine et des sites**

Département du territoire

Rue David-Dufour 1

Case postale 22

1211 Genève 8

Design et communication :  
Yomira Studio  
Identité graphique :  
Elorri Charriton, HEAD-Genève

YOMIRA  
STUDIO

—HEAD  
Genève